

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 25 mars 2022

Finances

La Ville et la Métropole de Rennes accentuent leurs efforts en matière de financements responsables

La Ville de Rennes et Rennes Métropole poursuivent leur engagement dans le financement éthique et responsable de leurs investissements. La consultation des établissements bancaires est désormais réalisée en conjuguant les critères de transparence et de performance financière. Une attention particulière est portée sur les implantations dans les paradis fiscaux et sur les engagements des établissements en matière de responsabilité sociétale et environnementale, notamment pour ce qui concerne le financement des énergies fossiles, les efforts consentis en termes de réduction de l'empreinte carbone, les engagements en faveur de l'économie sociale et solidaire et la lutte contre les inégalités. Chaque établissement financier consulté par la Ville et la Métropole de Rennes est ainsi invité à répondre à un questionnaire qui permet d'apprécier la valeur extra-financière des offres de prêts proposées.

La démarche ainsi engagée dès 2020 a conduit la Ville et la Métropole à emprunter 8 millions d'euros auprès de la *Nouvelle Économie Fraternelle*, coopérative bancaire française de référence dans le domaine des financements éthiques, qui défend une finance transparente pour des projets à plus-value écologique, sociale ou culturelle.

En 2021, la Ville et la Métropole ont choisi d'adhérer à l'Agence France Locale, la banque publique des collectivités locales, qui agit en faveur d'une finance plus responsable et d'un renforcement du pouvoir d'action des collectivités sur leurs choix de financement. L'Agence France Locale a ainsi été le principal prêteur de nos collectivités en 2021 avec 40 M€ pour la Ville et 73 M€ pour la Métropole.

Pour compléter leurs besoins de financements en 2021, la Ville et la Métropole ont fait appel au Crédit Coopératif pour 15 M€, à la Banque des Territoires, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour 35 M€, et à La Banque Postale pour 10 M€.